

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE

Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Jeudi 18 Juin 2026 à 10 h** à son siège social : 14 rue Borjine Montplaisir-1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025
2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2025
4. Approbation des conventions relatives à l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025
6. Affectation du résultat de l'exercice 2025
7. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités Permanents
8. Nomination d'un administrateur
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publications légales et autres.